

Engie: les salariés appelés à la grève le mardi 26 Septembre



**COORDINATION
ENGIE
GDF SUEZ**

L'intersyndicale CGT / CFDT / CFTC / CFE-CGC et FO dénonce la politique « d'offshoring* » des emplois des activités de services clientèle, qui est déjà en grande partie confié à des prestataires « expert de la relation client » (pour 80% de l'activité), choisis avant tout pour leur bas coût.

En mai, la CGT dénonçait que plus de 20% de l'activité externalisée était désormais délocalisée à l'étranger, au Maroc, à l'Ile Maurice ou au Portugal.

L'intersyndicale indique que désormais l'activité va être délocalisée vers des pays encore moins disant au niveau de la protection sociale et des salaires.

Le 06 Septembre 2017, la coordination CGT Engie écrivait :

La CGT considère que l'Etat doit garder la maîtrise et le contrôle des entreprises de l'énergie afin de garantir la pérennité, la qualité et la sécurité du service public. Etat et Direction du Groupe ont cru bon de monter une opération de séduction du personnel d'Engie en proposant une partie des actions vendues par l'Etat au personnel (offre réservée aux salariés en préparation). A l'heure où le Groupe refuse d'augmenter les salaires, détruit des milliers d'emplois et délocalise dans des pays à faibles coûts et à faibles garanties sociales, il est pitoyable de prétendre donner des miettes au personnel en lui proposant d'acheter des actions du Groupe.



SALARIES DES CENTRES D'APPELS PRESTATAIRE : Luttons contre le dumping social !

La politique commerciale des grandes entreprises du secteur (Téléperformance, CCA international, Armatis, B2S, etc...) est essentiellement tournée vers la proposition d'offre permettant aux grands acteurs du CAC 40 d'économiser sur le soit disant coût du service client.

Les notions de qualité de travail, de service rendu aux usagers/consommateurs ne rentrent pratiquement plus en compte dans les choix opérés de choisir tel ou tel prestataire, mais bien le prix effectué sur l'heure de travail, ou l'acte effectué.

Ne nous laissons pas faire, et revendiquons l'expertise de nos savoirs faire pour exiger une juste reconnaissance de nos compétences et une juste rétributions de celles-ci.

Ainsi, ne laissons pas faire le patronat qui essaye de diviser les travailleurs des entreprises donneuses d'ordre et des entreprises prestataires, car partout, notre revendication, c'est la justice sociale.

Tous mobilisés le 26 Septembre !

Fédération des Sociétés d'Etudes
Case 421—263, rue de Paris—93514 Montreuil Cedex
Tel : 01 55 82 89 41
Fax : 01 55 82 89 42
E-mail : fsetud@cgt.fr
Site internet : www.soc-etudes.cgt.fr

